

ABONNEMENT

SAUMUR :
En an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste :
En an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 30
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 1<sup>er</sup> AOUT

INFORMATIONS

EMPRUNT NOUVEAU

La question d'un emprunt français est de
plus en plus à l'ordre du jour.
Nous avons déjà cité l'opinion de diverses
feuilles républicaines. Voici ce qu'en dit la
Presse :

« Les nouveaux renseignements que nous
avons reçus nous permettent de préciser un
peu plus les détails que nous avons donnés
sur l'imminence d'un emprunt. »

« Le gouvernement est tellement con-
vaincu de la nécessité absolue d'un emprunt
immédiat, que dans les derniers conseils la
question a été discutée et résolue. »

« Le travail préliminaire des employés
commencera au ministère des finances dans
le courant du mois d'août. »

« Le travail préparatoire s'achève en ce
moment au cabinet du ministre. »

Que feront de leur devise menteuse : « Ni
emprunts, ni impôts nouveaux », les hom-
mes qui nous gouvernent et qui se trouvent
en contradiction si flagrante avec leurs pro-
messes ?

LA GRÈVE DES TERRASSIERS

Les grévistes ont tenu une nouvelle réu-
nion hier matin à la Bourse du travail ; ils
se réuniront encore aujourd'hui. Ce sont
les mêmes discours, les mêmes résolutions,
et les mêmes protestations contre les faibles
mesures de police prises par le gouverne-
ment.

Dans tout Paris la grève se généralise.

Quelques ouvriers cependant travaillent
dans les chantiers du Champ de Mars dont
l'entrée est, par exception, sévèrement inter-
dite.

Une lettre, lue à la Bourse du travail par
un des orateurs, annonce avec indignation

que des détachements du 89<sup>e</sup> de ligne et du
16<sup>e</sup> dragons sont arrivés le matin à Suresnes
pour défendre les chantiers.

D'ailleurs, le fort du Mont-Valérien a
reçu des troupes des environs de Paris.

LE TRAITÉ DE COMMERCE AVEC L'ITALIE

Il se confirme que M. Pierre Legrand, mi-
nistre du commerce, a déclaré à M. Goblet
que les dernières propositions du gouverne-
ment italien sont inacceptables.

LE GÉNÉRAL BOULANGER

M. Boulanger est définitivement candidat
dans trois départements : la Charente-Infé-
rieure, la Somme et les Ardennes.

Il n'aura pas, croyons-nous, l'audace de
se représenter dans le Nord.

Je ne sais trop combien de villes se dispu-
tèrent la naissance d'Homère, une douzaine
à peu près. Bagatelle que cela, car un
quarteron au moins de cités se disputent
bientôt l'honneur d'avoir vu naître M. Car-
not ; c'est même, soit dit sans l'offenser, le
seul point commun qu'il risque d'avoir ja-
mais avec le vieil aède ambulant, dont il
n'aura ni la cécité, je l'espère, ni le génie,
j'en suis certain.

Lorsque M. Carnot fut désigné au petit
bonheur par le Congrès pour désinfecter
l'Elysée, Dijon revendiqua la gloire d'avoir
entendu les premiers vagissements du nou-
vel Exécutif ; immédiatement après, le bruit
non démenti se répandit que M. Carnot était
né à Savignac, petite commune près de
Chabanais, et nos vaillantes populations
charentaises n'en devinrent pas plus fières
pour ça.

Mais Savignac avait compté sans Limoges
qui poussa l'orgueil jusqu'à faire incruster
dans une vieille maison quelconque, une
plaque commémorative.

Et voilà que ces jours-ci je lis dans l'A-
gence Havas :

« Nous trouvons dans le Journal de
» Beaune : — Beaune est le lieu de naissance du
» Président de la République. — Un incident
» touchant du voyage présidentiel, etc... »

Ah çà ! mais c'est épidémique cette mala-
die-là !

Est-ce que toutes les communes de France
vont y passer ?

Que pensez-vous, Messieurs les soi-disant
démocrates, de cette courtoisie républi-
caine ?

Et si une tentative de dictature est suffi-
samment caractérisée, comme vous le dites,
par le fait de se présenter à la députation
dans deux départements à la fois, qu'est-ce
donc, lorsqu'on a la malice de naître à la
fois dans quatre ?

L'iniquité du jour : car il est dit que cha-
que journée, sous le ministère Floquet, sera
marquée par une provocation contre les
catholiques.

Voici ce que nous lisons dans le Nouvelliste
de Lyon :

« Le Puy, 25 juillet.
» Un arrêté du préfet, daté du 24 juillet,
annule un arrêté du 23 juin du maire du
Puy rétablissant les processions. »

« L'arrêté est basé sur les prétendus
troubles qu'occasionneraient les proces-
sions. »

« Cette mesure inique soulève unanimement
la conscience de tous les catholiques. »

Cette prétention d'un préfet de mieux
connaître que le maire les sentiments d'une
population, est une énormité.

LES VINS FRANÇAIS EN ANGLETERRE

On sait que le cabinet anglais a dû ré-
duire sa prétention de frapper les vins
français en bouteilles à une taxe d'impor-
tation.

Sur les vins mousseux seulement, cette
taxe est fixée définitivement à 68 fr. 77
par hectolitre, soit 52 centimes par bou-
teille ; toutefois s'il est prouvé que le prix

du vin ne dépasse pas 15 schillings par
gallon (412 fr. 58 par hectolitre), le droit
sera abaissé à 21 centimes par bouteille.

En cas de contestation sur la valeur
du vin, les douaniers anglais auront un
droit de préemption, c'est-à-dire qu'ils
pourront acheter ce vin pour la cou-
ronne au prix ci-dessus, 15 schillings par
gallon. Les vins médicinaux ne seront
pas passibles du droit additionnel.

VOYAGE DE GUILLAUME II

L'empereur Guillaume est en ce moment
l'hôte du roi de Danemark.

La réception a été faite avec tout le céré-
monial ordinaire : fêtes, dîners de gala, pré-
sentations, revue, etc. Tout marchait à
merveille lorsqu'on a constaté le départ su-
bit du comte Herbert de Bismarck qui, tout
affaire cessante, a immédiatement gagné
l'Allemagne.

Jusqu'ici on n'a donné aucune explication
sur ce brusque voyage que les dépêches
annoncent ainsi :

« Il est arrivé un courrier de Berlin ; le
comte Herbert de Bismarck est mandé en
Allemagne. »

Londres, 31 juillet.
Le Standard est informé qu'hier soir, à
sept heures, l'empereur d'Allemagne a lon-
guement conféré avec M. Estrup, le premier
ministre de Danemark. On croit que des
questions d'une haute importance politique
internationale ont été traitées au cours de
cette entrevue.

Copenhague, 31 juillet.
Interrogé sur l'entretien qu'il a eu hier
soir avec l'empereur Guillaume, M. Estrup,
président du conseil, a répondu :

« J'ai reçu les assurances les plus amica-
les et les plus flatteuses. Mais des paroles
ne modifient point les faits et la situation
reste la même. »

44 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA BARQUE ROUGE

Par Ch. SAINT-MARTIN

CHAPITRE XIII

Maître Ducorail

(Suite)

Raimbault Marinval fit alors un mouvement
imperceptible, et prenant une attitude presque
indifférente :

— C'est au sujet de la succession de ma tante,
murmura-t-il, que je voudrais vous consulter.

A ces paroles, le notaire tressaillit.

— La succession de votre tante ? dit-il.

— Oui, de ma tante, Rosa Marinval, que je
voudrais recueillir, car enfin, ces meubles, cette
maison, vous la comprenez, ne peuvent rester à
l'abandon.

— Mais à quel titre, monsieur, entendez-vous
recueillir la succession de M<sup>lle</sup> Rosa ?

— Comment, s'écria Raimbault ; à titre d'hé-
ritier !

— Son héritier ? vous ne l'êtes pas.

Raimbault bondit sur sa chaise et ses yeux
lançèrent des éclairs.

— Je ne suis pas l'héritier de ma tante ! Que
dites-vous donc là, maître Ducorail ?

A cette violence, le notaire reconut le jeune
homme qu'il avait vu le 4 juin, et il s'arma de
courage pour soutenir la lutte.

— Non, dit-il doucement, vous n'êtes pas,
monsieur, l'héritier de M<sup>lle</sup> Marinval.

— Quel est donc cet héritier ?

— C'est M<sup>me</sup> Daniel.

Raimbault eut un mauvais sourire et un ricane-
ment railleur.

— M<sup>me</sup> Daniel ?... votre tante ?

— Oui, ma tante, en effet.

— Dont vous hériterez un jour ?...

— Peut-être. C'est son affaire. Mais pourquoi
ces insinuations déplacées et que voulez-vous dire ?

— Moi, oh ! rien ! Je voudrais bien savoir, seu-
lement, comment il pourrait se faire que M<sup>me</sup>
Daniel, votre tante, héritât, à ma place, de M<sup>lle</sup>
Rosa Marinval.

— C'est bien simple et je suis surpris de vos
doutes à ce sujet. M<sup>lle</sup> Rosa, M<sup>me</sup> Daniel et votre
père étaient cousins-germains, mais votre père
est mort et vous savez qu'en ligne collatérale,
entre cousins, on ne vient point par représenta-
tion. Vous êtes donc d'un degré plus éloigné que
M<sup>me</sup> Daniel et c'est elle qui héritera, si, comme la
chose paraît certaine, M<sup>lle</sup> Rosa est morte.

A mesure que le notaire parlait, Raimbault

Marinval pâlisait affreusement. Maître Ducorail
remarqua avec surprise que les ongles du jeune
homme s'enfonçaient dans le cuir de sa chaise et
le déchiraient. Raimbault, en effet, voyait clair
enfin, l'explication de maître Ducorail ne permet-
tait aucun doute et une rage effroyable envahissait
son cœur. Tous ses plans étaient détruits et se
retournaient contre lui ! Tous ses crimes deve-
naient inutiles ! M<sup>lle</sup> Rosa étant morte, par sa
propre faute, il n'y avait plus rien à espérer d'elle,
et Raimbault avait fait, sans le savoir et sans le
vouloir, la fortune de M<sup>me</sup> Daniel, et, du même
coup, sans doute, de maître Ducorail qu'il dé-
testait.

Un instant, le misérable eut la tentation de
s'élaner sur maître Ducorail et de se venger sur
lui de sa déconvenue, mais il se contenta en cher-
chant vaguement une autre issue pour ses espé-
rances.

— Je croyais pourtant, murmura-t-il, que ma
sœur hériterait de M<sup>lle</sup> Rosa, et moi-même, j'hé-
rite de ma sœur.

— Sans doute, si votre sœur n'est plus, vous
héritez d'elle.

— Eh bien, alors ?

Le notaire eut un moment d'hésitation qui
n'échappa point à l'œil clairvoyant de Raimbault,
puis il reprit :

— Vous héritez de votre sœur, mais non de
votre tante.

— C'est une équivoque, monsieur. Si ma sœur
a hérité de ma tante avant de mourir, j'hérite des
deux à la fois et ce n'est pas douteux, puisque
vous m'avez vous-même, il y a un mois, montré
l'acte de donation fait par M<sup>lle</sup> Marinval en faveur
de Charlotte.

Le notaire dut s'exécuter ; il le fit avec courage
et dignité.

— Vous auriez raison, monsieur, dit-il, si cet
acte existait encore. Malheureusement, il est
égaré.

D'un coup d'œil, Raimbault comprit à la fois
qu'il s'était perdu lui-même en déchirant l'acte de
donation, mais qu'il avait encore un moyen de
tout réparer en rejetant la responsabilité de la
perte de l'acte sur le notaire.

Son parti fut aussitôt pris. Ce misérable était
aussi intelligent qu'audacieux.

— Cet acte ne peut être égaré, s'écria-t-il en
reprenant toute son énergie. Vous me l'avez
montré ; il contenait, m'avez-vous dit, une dona-
tion de la fortune de M<sup>lle</sup> Rosa à ma sœur Charlotte,
il était régulièrement signé et n'attendait plus que
l'enregistrement... et vous l'avez mis là !

Le jeune homme toucha du doigt le carton
vert, mais le notaire ne se leva pas.

— Je vous répète que cet acte est perdu, reprit-

# CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

DISTRIBUTION DES PRIX A L'INSTITUTION  
SAINT-LOUIS

Une belle, mais laborieuse distribution des prix, ça été lundi celle de l'Institution Saint-Louis. Malgré les vents violents des jours derniers qui avaient commencé par déchirer l'immense toile qui recouvre l'échafaudage élevé dans la cour d'honneur de l'établissement, malgré la baisse barométrique, on voulait toujours espérer que la pluie ne viendrait pas troubler la fête. Et voilà que depuis le matin la pluie tombe à torrents et inonde surtout les bas-côtés et l'estrade. N'importe, une nombreuse assistance vient, comme toujours, témoigner à Saint-Louis sa vive sympathie.

A une heure précise, Sa Grandeur M<sup>r</sup> l'évêque d'Angers fait son entrée à Saint-Louis. Mais la musique n'est pas à son poste pour saluer sa venue. Impossible de songer à exposer musiciens et instruments aux gontières qui se déversent sur la partie réservée à l'orchestre. Force lui est de commencer par un pas redoublé joué dans le salon d'honneur, derrière l'estrade: peine inutile, aucune note n'arrive aux oreilles des assistants. Malgré cette fâcheuse pluie, le professeur chargé de prendre la parole s'avance, nous allions dire à la tribune, non, auprès de la petite table sur laquelle sont déposés les prix. Ancien professeur de Saint-Louis, où il est revenu cette année, après avoir été conquérir à l'Université catholique d'Angers son diplôme de licencié ès-sciences mathématiques, M. Marchand, en sa qualité de professeur desdites sciences, ne pouvait pas ne pas parler des mathématiques, et vraiment, pour un professeur de sciences, il ne s'en est pas mal tiré (je parle au point de vue littéraire), bien au contraire; tout le monde a écouté son discours avec le plus grand plaisir. Libre à d'autres de faire fi des bluettes que les professeurs de Saint-Louis, au dire de certains, ont l'habitude de servir à leurs élèves: M. Marchand n'entend point faire un sermon, mais simplement parler de ce qui regarde sa partie. Il nous sert donc un bel et bon discours sur les mathématiques et leur utilité non seulement pour apprendre aux élèves à calculer, peser, mesurer, mais encore et surtout pour apprendre aux jeunes littérateurs à penser et à raisonner juste. A l'entendre d'abord, on aurait cru qu'il faisait fi des belles lettres et les reléguait bien au-dessous des sciences. Cependant il a fini par leur rendre un juste hommage. Du reste, il a eu bien soin de nous prouver que l'étude des sciences n'est point du tout l'ennemie de l'imagination, et ne songe point à lui couper les ailes, mais ne peut que la diriger et prévenir ses écarts. On était heureux aussi de l'entendre nommer et caractériser justement en quelques mots les grands savants, qui ont su de plus être à la fois des hommes de goût et des hommes religieux, reportant à Dieu le résultat de leur science.

Ce discours achevé, Monseigneur se lève. On attend toujours avec impatience le moment où Sa Grandeur prend la parole, tant on aime à entendre cette voix sonore et éloquente qui jette toujours à l'assistance émue de graves et belles leçons. Cette année, le grand orateur de la Chambre des députés, le panégyriste d'Urbain II et du bienheureux de la Salle, nous a fait part de la tristesse qu'il éprouve toujours et plus encore que jamais en venant dans la seconde ville de son diocèse, la seule des 440 communes de sa juridiction où les catholiques voient leur liberté religieuse enchaînée par une poignée de libres-penseurs. Il regrette que les catholiques et les conservateurs n'aient pas plus d'énergie pour combattre le bon combat, pour soutenir une lutte où on ne leur demande pas de vaincre, mais de combattre. Il finit en disant qu'il ne se console un peu qu'à la pensée, à l'espoir de voir l'Institution Saint-Louis donner à ce beau pays de Saumur des hommes de foi et d'énergie.

La pluie qui cesse alors permet à la musique de venir reprendre sur l'estrade la place qui lui est assignée. L'orchestre, sous l'habile direction de M. Halbert, son vaillant chef, fait entendre de charmants morceaux fort goûtés du public. Il est vrai que le gracieux concours de musiciens émérites, anciens élèves ou amis de l'Institution, permet à M. Halbert de faire exécuter des morceaux assez difficiles, mais de toute beauté. Du reste, le temps qui se maintient au beau laisse s'achever dans d'assez bonnes conditions la distribution des récompenses.

La lecture du palmarès avait commencé par la proclamation des brillants résultats obtenus dans les examens par l'Institution. Quatre élèves de philosophie sur cinq ont acquis définitivement leurs diplômes de bacheliers ès-lettres.

Deux de ces mêmes élèves de philosophie ont de plus obtenu (cette année) leur diplôme du baccalauréat ès-sciences complet.

Ce beau succès fait le plus grand honneur à l'Institution Saint-Louis et tient lieu de tout autre éloge.

Mairie de Saumur. — ÉTAT CIVIL

## AVIS

Le Maire de la ville de Saumur informe ses concitoyens, que le bureau de l'État civil sera ouvert les dimanches et fêtes, pour les déclarations de Décès, de midi à 2 heures.

LA MUSIQUE DU 135<sup>e</sup> DE LIGNE AUX  
FÊTES DE SAUMUR

Comme les années précédentes, la musique du 135<sup>e</sup> régiment d'infanterie, en garnison à Angers, séjournera à Saumur pendant nos fêtes hippiques.

Cette excellente musique, aujourd'hui dirigée par M. Rouveirois, arrivera à Saumur le samedi 11 août au soir, pour le grand carrousel de l'École de cavalerie. Elle assistera à la répétition générale, le dimanche matin 12 août. Après avoir prêté son concours au carrousel du lundi 13, elle repartira le soir même pour Angers.

Le général L'Hôte est en ce moment à Saumur pour l'inspection générale de l'École de cavalerie. Ce matin, les diverses divisions ont manœuvré sous ses yeux dans le Breil, au point de vue de l'instruction générale. Pour cette après-midi, le programme comprend les exercices de manège, l'escrime, etc.

SESSION DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les Conseils municipaux des communes du département sont convoqués en session ordinaire à partir du 5 août prochain.

Cette session pourra durer quinze jours. Elle sera close, par conséquent, le 19 août.

RECOLTES. — Nous recevons de mauvaises nouvelles des récoltes, dit le *Patriote*. Les pluies continuelles ont causé aux blés, particulièrement, de réels dommages. Dans beaucoup d'endroits, les épis germent debout.

Par contre, en Russie et aux États-Unis, les céréales promettent une récolte qui dépassera le maximum. Ce maximum étant représenté par cent, la récolte est généralement évaluée en Amérique à quatre-vingt-cinq, chiffre grandement, comme on le voit, au-dessus de la moyenne.

ABONDANCE DE LA SARDINE

L'abondance de la sardine est telle sur les côtes de Bretagne que ces jours-ci, à Audierne, les usines à conserves étant bondées, les pêcheurs ont été obligés de vendre le poisson comme engrais aux cultivateurs 3 fr. la barrique.

ANGERS. — Lundi soir, au café Gasmault, un punch, avec tous les fourniments accessoires, réunissait les officiers des trois armes de la garnison d'Angers. Le 2<sup>e</sup> pontonniers et le 135<sup>e</sup> de ligne faisaient ainsi leurs adieux aux camarades du 12<sup>e</sup> cuirassiers. On a toasté gaiement à la France et à la joie de se revoir, dans la paix ou dans la guerre, mais sûrement dans la gloire fraternellement partagée.

Pour ce qui nous concerne et au nom de nos lecteurs, dit l'*Union de l'Ouest*, nous adressons un cordial adieu au régiment qui nous quitte. Le 12<sup>e</sup> cuirassiers ne sera plus jamais un étranger pour les Angevins; partout où le mèneront les incidents de son histoire, nous le suivrons d'un regard sympathique.

UN SOLDAT PRU GÈNE

Le 24 juillet dernier, Eugène Cognault, soldat au 135<sup>e</sup> régiment de ligne, s'enquoyant à la caserne, prit le parti de n'y plus rentrer.

On le rechercha de toutes parts, mais en vain.

Le 28 juillet, dit le *Patriote*, M<sup>me</sup> Mezerette, boulangère, rue de Brissac, à Angers, alla, vers deux heures du soir, donner à manger aux poules de M<sup>me</sup> veuve Streicher, propriétaire, rue de Brissac, 29, qui, avant de partir pour la campagne, avait chargé

cette dame de prendre soin de sa basse-cour.

En entrant dans le jardin, quelle ne fut pas l'épouvante de la boulangère lorsqu'elle aperçut un individu en train d'étrangler une des volailles.

Néanmoins, elle se précipita sur le malfaiteur et lui arracha des mains sa victime, puis elle sortit en criant: « Au voleur! »

A ses cris, son mari et plusieurs personnes accoururent, mais l'homme était parvenu à s'enfuir en escaladant le mur.

M<sup>me</sup> Streicher, prévenue de ces faits, revint le soir même de sa campagne qui est située à Saint-Sylvain.

Elle constata qu'une croisée avait été ouverte et un carreau brisé.

Les meubles avaient été fouillés.

Le voleur était resté plusieurs jours dans la maison, couchant dans le lit de la maîtresse de la maison dans lequel il avait mis des draps, mangeant les œufs, les pommes de terre et le beurre qu'il avait trouvés dans la cuisine.

Un demi-litre de rhum, un litre de frontignan, cinq ou six litres de vin ordinaire, une demi-litre de café avaient été également absorbés par ce pensionnaire sans vergogne. Un porte-monnaie contenant 43 francs avait disparu. Une valise contenant quatorze couverts d'argent et quelques autres pièces d'argenterie n'avait pu être emportée par le voleur, forcé de déguerpir au plus vite.

Jusqu' alors, rien ne faisait connaître l'identité de ce singulier hôte, lorsqu'on découvrit un mouchoir marqué E. C., un képi de soldat du 135<sup>e</sup> de ligne, deux lettres signées Cognault et quelques menus objets tels que pipe, couteau, etc.

Le doute ne semble plus permis, le voleur et le soldat déserteur paraissent ne faire qu'un.

Il n'aurait pas fait bon déranger cet étrange visiteur dans sa chambre à coucher, car on a trouvé deux objets qui ont une signification bien terrible: une petite hachette et un morceau de fer.

Malgré les recherches les plus actives, les traces de Cognault n'ont pas été retrouvées. Il a, du reste, laissé une lettre dans laquelle on lit: « Inutile de savoir où je suis passé, ce serait inutile. »

Cette partie du programme de cet audacieux malfaiteur se réaliserait-elle?

LOUDUN. — Nomination d'avoué. — Par décret, M. Gallet, docteur en droit, a été nommé avoué à Loudun, en remplacement de M. Le Grip, démissionnaire en sa faveur, et a prêté serment en cette qualité devant le tribunal civil de Loudun.

POITIERS. — M. Malapert vient de vendre son haras de Poitiers, l'un des plus considérables de France.

C'est là que naquirent et que furent élevés *Frontin* et *Little-Duc*, qui gagnèrent le Prix du Jockey-Club et le Grand-Prix de Paris, l'un et l'autre sous les couleurs du duc de Castries.

Inauguration du monument du général Meusnier à Tours

Nous empruntons au *Journal d'Indre-et-Loire* des extraits de son compte rendu de cette cérémonie:

Oh! le monument! Quelle déception! Une puce sur le dos d'un chameau, dit un loustic. La vérité est que ce pauvre buste, fait à la hâte, au rabais, par un artiste à qui l'on avait promis au moins les palmes académiques et qui ne les a pas reçues, juché sur le haut piédestal qui porta pendant de longues années la statue de Descartes, placée avant 1884 dans l'axe de la rue Royale et du Pont de Pierre, ce pauvre buste paraît plus ridicule qu'il n'est réellement au milieu de cet appareil extraordinaire pour l'inaugurer.

On se demande de qui l'artiste a voulu se moquer, du général Meusnier, de M. Floquet, de la ville de Tours ou des indignes de la place Victoire. M. Varennes ne s'est moqué de personne. C'est M. le maire de Tours, en vérité, qui, pressé d'avoir sa décoration, s'est moqué de lui et de tout le monde.

Devant le buste du général Meusnier, trois discours ont été prononcés, l'un de M. Fournier qui, délirant, invita tout le monde à partager sa joie:

Il. Je l'ai cherché partout et je ne l'ai point retrouvé.

— Avez-vous égaré vos autres minutes?

— Non. Je n'ai perdu que celle-là.

— Comment justifiez-vous cette disparition?

— Je n'ai rien à justifier, monsieur, je dis seulement que dans cette catastrophe épouvantable il se peut qu'un acte ait été égaré, et vous-même, le 4 juin, vous l'auriez volontiers déchiré!

A peine cette imprudente parole était-elle lancée que le notaire la regretta, car Raimbault s'élança vers lui, furieux, le poing levé.

— Comment! qu'osez-vous dire, monsieur? Supposez-vous, par hasard, que c'est moi qui ait enlevé cet acte, alors que sa disparition me fait perdre aujourd'hui plus de cent mille francs?

Le notaire garda le silence; il eut été trop long d'expliquer que l'intérêt de Raimbault, le 4 juin, au matin, n'était plus le même le 5 juin, après la mort de M<sup>lle</sup> Rosa, et, d'ailleurs, les vagues soupçons de maître-Ducorail ne reposaient sur aucune base sérieuse.

Raimbault se livre alors à une colère d'autant plus violente qu'elle était feinte en grande partie.

— Cet acte, cria-t-il, il me le faut! vous l'avez et je le trouverai, dussé-je bouleverser toute l'étude. Vous savez bien que vous l'avez mis là?

— Oui.

— Et vous dites que vous ne l'en avez pas ôté?

— Non.

— Il y est donc encore, ou vous me trompez.

— Monsieur, je n'ai jamais trompé personne, et voilà plusieurs jours que je fouille tous mes papiers et tous mes cartons pour retrouver cette donation.

Ce calme et cette douceur exaspèrent le jeune homme qui perdit tout son sang-froid.

— Oh! s'écria-t-il, je vois bien l'affaire, mais d'autres la verront aussi bien que moi!

— Quelle affaire?

— Eh! parbleu, c'est assez clair. Si l'acte est perdu, ce n'est plus ma sœur ni moi qui hériteront de M<sup>lle</sup> Rosa Marival, c'est M<sup>me</sup> Daniel!

— Sans doute, et après?

— Eh bien, M<sup>me</sup> Daniel... c'est vous!

A cette grossière injure, le notaire frémit et se leva, superbe de dignité outragée.

D'un geste, il montra à Raimbault la porte de son cabinet.

— Sortez, monsieur! s'écria-t-il, sortez! Vous ne resterez pas un instant de plus devant moi, après avoir douté de ma probité. Pour supposer que j'aie pu moi-même enlever cet acte pour en faire profiter ma tante de sa disparition, il faut avoir le cœur d'un misérable!

Quand on marche droit sur une bête fauve, la bête rebaje. Raimbault eut peur d'avoir, par sa violence, compromis ses intérêts, et il commença

de plates excuses.

— Ne croyez pas, monsieur Ducorail...

Le notaire saisit vigoureusement le jeune homme par les épaules et le poussa vers la porte.

— Encore une fois, monsieur, sortez!

Raimbault poussa un cri de rage et disparut.

(A suivre.)

## L'ALMANACH-JOURNAL

PARAISANT TOUTS LES MOIS

Abonnements: FRANCE. Un an, 2 fr.  
Un numéro: 10 cent.

Le Numéro d'Août vient de paraître;  
en voici le sommaire:

Les grandes dates du mois. Calendrier. Température. Travaux du mois. Le mois d'août. M. le Myre de Villers. Le nouvel empereur d'Allemagne. Un mot de Saint-Louis. Par où commencer? Marguerite. Le sergent Bobillot. Le mousse. Les vieilles gloires de la France: Le maréchal de Boufflers. Nos quatrains sur le mois d'août, etc. etc.

ILLUSTRATIONS: 3 portraits: M. le Myre de Villers, l'empereur d'Allemagne, de Boufflers; 11 gravures diverses.

PROPAGANDE

Toute personne qui prend cinq abonnements en son propre nom ou à diverses adresses, en reçoit un sixième GRATUITEMENT à titre de reconnaissance de la part de la Direction et comme indemnité de propagande.

Ecrire directement à l'administrateur, M. LÉOPOLD PALMÉ, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

« Réjouissez-vous... réjouissez-vous... réjouissez-vous... » On n'entend guère que ces mots-là.

M. Jaussen, président de l'Académie des sciences, a pris ensuite la parole pour louer la science du général Meunier, et le général Gillon, représentant le ministre de la guerre, pour louer le courage du soldat.

A cinq heures, la cérémonie d'inauguration est finie et le cortège s'achemine vers le Champ de Mars, pour assister aux exercices gymnastiques.

Ce parcours n'a pas été le plus gai pour M. le président du conseil, assailli des cris de : « Vive Boulanger ! » sur la place Victor et dans la rue du Grand-Marché. Quelques jeunes gens plus hardis que les autres grimpent, nous racontant, jusque sur la capote du landau pour crier aux oreilles de M. Floquet : « Vive Boulanger, Monsieur ! » Pas polis, les jeunes gens, mais pas moins que ne le fut naguère M. le président du conseil, qui n'a jamais fréquenté et encouragé l'école du respect envers l'autorité.

#### LE BANQUET

A sept heures précises, M. Floquet entre dans la salle du banquet, au Théâtre-Français, élégamment décoré, magnifiquement éclairé par l'électricité et par mille bougies.

M. le président du conseil a une forte tête qu'il tient crânement en arrière, trop en arrière — on dirait que c'est lui qui a reçu le coup d'épée dans la gorge — il s'avance avec solennité, salue gravement et prend place dignement au milieu de la table d'honneur, au fond du théâtre, ayant à sa droite le général Villain et à sa gauche M. le maire de Tours, puis de chaque côté dans l'ordre de préséance les officiers de l'armée et les fonctionnaires invités.

Après le champagne, les discours :

M. le Préfet d'Indre-et-Loire lève d'abord son verre en l'honneur de M. le Président de la République, pas M. Jules Grévy, l'autre, celui qui n'a pas de gendre, et qui est, dit M. Le Vallier, « un modèle de l'honneur et de la probité. » Vicissitudes humaines ! On a dit cela pendant neuf ans du beau-père de M. Wilson et aujourd'hui il suffit de le répéter en l'honneur de M. Sadi Carnot pour que ce soit une injure à son prédécesseur.

Après M. le Préfet, M. le maire de Tours se lève, rayonnant, enthousiasmé, la croix de chevalier sur le revers de son bel habit.

Il a la ferme confiance que M. Floquet, qui l'a décoré, est le seul homme au monde qui puisse rendre la France heureuse et réaliser hardiment et sagement, énergiquement et prudemment (il ne se compromet pas, le nouveau chevalier) toutes les réformes que les républicains désirent et espèrent.

Il souhaite longue vie au ministre de M. Charles Floquet, et, pour lui porter chance, lui offre une médaille commémorative de la fête et de la décoration du 29 juillet. (Passe-moi la casse, je te donnerai le sénat.) Enfin, pour terminer ce discours enflammé de reconnaissance, M. le maire de Tours révient tout l'auditoire que c'est « de toute l'énergie de son cœur » qu'il crie : « Vive Charles Floquet ! »

L'écho est maigre, tout le monde n'ayant pas le cœur aussi énergique que M. le maire de Tours, mais M. Fournier n'en paraît pas moins heureux ! Sa croix n'est-elle pas toujours au revers de son bel habit ?

M. Floquet se lève à son tour et dit qu'il ne prononcera pas de discours politique. Il veut seulement répondre à M. le maire et remercier le conseil municipal de la fête qu'il lui a donnée. Il ne veut pas que les manifestations dont il est l'objet s'adressent à sa personne, mais seulement au gouvernement de la République qu'il a l'insigne honneur, quoique indigne, de représenter. (Ça, c'est pour Boulanger.)

Il ajoute que son passé est un garant des réformes qu'on lui demande. Il faudrait qu'il fût bien indigne de ce passé pour oublier à quoi il l'engage.

C'est tout ce qu'il a de politique à dire. Il veut en rester aux discours de la journée, et ne pas distraire sa pensée du général Meunier, savant et brave, dont la mémoire devait être célébrée dans cette Toussaint qui a vu et admiré l'ardent patriotisme de Gambetta.

Modeste et discipliné, le général Meunier est un modèle pour notre armée, pour nos officiers qui, comme lui, doivent à la Révolution leur émancipation militaire.

C'est à la Révolution que nos officiers

doivent l'égalité dans l'élévation aux grades, à la Révolution qu'ils doivent la gloire, et le reste. (Ici M. Boulay, président de la Cour d'Orléans, se distingue par l'énergie de ses approbations. Il opine de la tête et des favoris avec un zèle qui fait complètement oublier qu'il est à la veille de sa retraite. Que diantre a-t-il donc à demander ?)

Enfin, M. Floquet boit à l'armée, à l'ancienne qui nous a donné la gloire (l'armée de 1792 seulement bien entendu) et à la nouvelle qui nous donne la confiance et nous assure la paix.

Après ce discours, d'ailleurs aussi creux qu'opportun, les convives de M. Floquet n'avaient plus qu'à se lever et se rendre au punch du Cercle républicain.

#### PUNCH DU CERCLE RÉPUBLICAIN

Un autre discours de M. Floquet, qui a promis la nouvelle loi militaire et la loi sur les associations, mais qui a fait des réserves sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, question qui, à lui aussi, ne paraît pas encore assez mûre.

Dans les salons, le président du Cercle républicain, M. Mabile, regrette avec M. Floquet les cris malsonnants qui ont été poussés dans les rues de Tours. M. le préfet d'Indre-et-Loire intervient pour affirmer que les manifestations boulangistes sont sans aucune espèce d'importance, mais qu'il est cependant sage d'attendre que quelques mesures d'ordre soient prises dans la rue avant de faire avancer la voiture de M. le président du conseil.

Enfin l'on annonce que la voiture de M. le président est avancée. Il s'y rend et y monte. Ah ! dame, messeigneurs, ce fut la plus belle bordée de sifflets et les plus aigres cris de : Vive Boulanger ! qu'il entendus M. Floquet pendant la journée. Il fallut que la gendarmerie entourât la voiture ministérielle pour le protéger contre l'effervescence des fils de Rabelais. Pourtant, M. Charles Floquet arriva sans accident jusqu'à la Préfecture.

#### A LA PRÉFECTURE

Mais sur la place de la Préfecture la manifestation hostile à M. Floquet prit de telles proportions que, la voiture ministérielle une fois entrée dans l'hôtel de M. le préfet, la gendarmerie qui escortait fort utilement le ministre reçut l'ordre de faire demi-tour et de charger la foule.

En un clin d'œil, la place est évacuée et la foule des manifestants acculée sur les trottoirs.

Mais le bruit continue, et la police intervient, menaçant d'arrestation pour tapage nocturne !

Quoi qu'il en soit, avant de se rendre à la gare, M. Floquet, nous conte-t-on, eut la sagesse de s'informer si des mesures de police avaient été prises aux abords de la gare.

#### LA SÉRÉNADÉ DU DÉPART

Précaution qui n'était point superflue ; car, jusqu'à la gare, M. le président du conseil fut accompagné de nouveaux cris : « Vive Boulanger ! »

Neuf arrestations sont opérées ; mais la police, toujours crâne et perspicace, s'en prend à quelques gamins et à... un sourd-muet.

Vous verrez que les journaux officiels écriront, comme l'Événement, qu'un seul cri de : Vive Boulanger a été entendu sur le passage de M. Floquet, « immédiatement étouffé sous les sifflets des protestataires. » Et ce cri, c'était le sourd-muet qui l'avait poussé : la preuve, c'est que la police l'a arrêté.

La journée de dimanche n'est pas un succès pour le brave général, dont le nom n'a servi à la foule qu'à manifester le plus désagréablement possible ses sentiments à l'égard de M. Charles Floquet ; mais les journaux qui diront que le voyage ministériel a été un succès pour le ministre auront de l'aplomb.

THOUARS. — Vol à l'américaine. — Le nommé Bocquiaux, demeurant au village de Baroux, commune de Soulières, a été victime ces jours derniers d'un vol dit : vol à l'américaine.

Il se trouvait à la foire de Thouars quand il fut abordé par un marchand de bestiaux qu'il ne connaissait pas, lequel lui demanda de vouloir bien garder sa sacoche pleine d'argent pendant qu'il allait faire une course.

Bocquiaux ne demanda pas mieux que de l'obliger dans la circonstance. « Mais,

comme je ne vous connais pas, il faut, lui dit l'individu, me donner quelque chose en gage de tout cet argent que je vous confie. »

Le pauvre Bocquiaux, plein de confiance, en effet, lui remit 450 francs, tout ce qu'il avait sur lui, mais il ne vit pas revenir son homme. « Ça m'est bien égal, se disait-il, j'ai toujours la sacoche qui vaut bien plus que cela. »

Enfin, perdant patience, il eut la curiosité de regarder dans cette fameuse sacoche. Trop tard, il n'y avait que des rouleaux de bois et de bougies recouverts de papier, et, au fond, un gros morceau de plomb pour faire le poids.

Le tour était joué, mais pourquoi aussi avoir tant de confiance, surtout dans des personnes complètement inconnues, et dont le métier est précisément d'abuser de cette confiance chez nos braves campagnards ?

#### CONCOURS MUSICAL DE LA ROCHE-SUR-YON

Le grand concours d'orphéons, de musiques d'harmonie et de fanfares, organisé par la municipalité de La Roche-sur-Yon (Vendée), aura lieu dimanche 5 et lundi 6 août.

Dès maintenant, on peut compter sur la présence de soixante et une Sociétés, représentant un effectif de 2,500 exécutants, qui se disputeront d'importants prix en argent et de nombreuses médailles.

M. Hector Pessard, le célèbre compositeur, présidera.

Dimanche soir, sur la grande place de La Roche-sur-Yon, un festival monstre sera donné par tous les exécutants.

#### CHEMINS DE FER D'ORLÉANS ET DU MIDI

##### Voyages dans les Pyrénées

Les Compagnies d'Orléans et du Midi ont mis en application, à dater du 10 juillet, les prix de trois nouveaux voyages d'excursion au départ de Paris, permettant de visiter les diverses stations des Pyrénées.

Ces prix sont : 1<sup>re</sup> classe, 180 fr. — 2<sup>e</sup> classe, 155 fr.

Durée de validité : 30 jours.

En outre, la durée de validité du billet de voyage circulaire, actuellement établi pour le centre et les Pyrénées, et dont les prix sont : 225 fr. en 1<sup>re</sup> classe, et 170 fr. en 2<sup>e</sup> classe, sera portée de 50 à 45 jours.

La durée de ces différents billets peut être augmentée, moyennant supplément, de une, deux ou trois périodes successives de 10 jours.

Enfin, il est délivré de toute gare des dites Compagnies des billets aller et retour réduits de 25 0/0, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour se rendre à des points en dehors desdits itinéraires.

##### BILLETS D'ALLER ET RETOUR

###### DE FAMILLE

Pour les stations des Pyrénées et du golfe de Gascogne

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe, sont délivrés à toutes les stations des réseaux d'Orléans et du Midi, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn ; et du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre : pour Argelès-Vieuxac, Ax, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Henday, Laruns (Baux-Bonues, Eaux-Chaudes), Pierrefitte-Nestalas (Cauterets), Saint-Girons (Aulus), et Ussat-les-Bains.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes, 25 0/0 ; de 4 personnes, 30 0/0 ; de 5 personnes, 35 0/0 ; de 6 personnes et plus, 40 0/0.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 31 juillet.

Quelques réalisations déterminent un léger mouvement de recul sur nos rentes : le 3 0/0 s'inscrit à 83.70 ; le 4 1/2 0/0 à 106.70.

L'action estampillée du Crédit Foncier se négocie à 1.333, l'action non estampillée à 1.405. Les obligations foncières et communales gardent un bon courant de demandes. Les capitalistes

s'empressent de mettre en portefeuille un titre qui leur assure des plus-values prochaines.

L'accueil fait aux Bons à Lots Algériens atteste une fois de plus la haute faveur dont jouissent les opérations dirigées par le Crédit Foncier. Ces titres qui ne sont pas encore nés, font sur le marché de 16 à 16 50 de prime, soit de 16 à 16 1/2 0/0. Sans doute le public, en souscrivant ces bons, veut s'associer à une œuvre généreuse ; mais il entend aussi adopter un placement qui lui présente, avec une sécurité absolue, des avantages exceptionnels.

La Société Générale est demandée à 455. Les Dépôts et Comptes Courants s'inscrivent à 602.50.

L'action de Panama termine à 291.

La progression continue des demandes à la Société des Ardoisières de la Forêt, à Combrée (Maine-et-Loire) a nécessité un accroissement singulièrement remarquable de la production. Elle a plus que décuplé depuis trois ans et s'élève pour le premier semestre de 1888 à dix millions d'ardoises. La préférence du commerce pour les produits de la Société de la Forêt s'explique par la qualité supérieure de ses ardoises aujourd'hui connues partout et récompensées dans les diverses expositions régionales.

Les Métaux finissent à 800.

La Compagnie Transatlantique termine à 527.50. Les résultats définitifs de la mise en vente de 20,000 actions Comet Smelting Works ne sont pas encore complètement connus. L'essentiel c'est que la société est constituée régulièrement et l'exécution des travaux désormais assurée.

Nos chemins de fer sont fermes.

Un gros monsieur vient de monter en tramway et cherche à se casser.

Voyant son embarras, un voyageur lui dit complaisamment :

— Vous n'avez pas de quoi vous asseoir ?

— J'ai bien de quoi ; mais je ne sais où le mettre.

## Dernières Nouvelles

L'empereur d'Allemagne est rentré dans ses Etats. Avant de revoir Berlin, il s'est arrêté, hier soir, chez le prince de Bismarck, à Friedrichsruhe.

L'empereur a quitté Friedrichsruhe ce matin ; il est arrivé vers 6 heures à Berlin.

« Nous n'avons pas, dit la Gazette de Hambourg, à faire ressortir l'importance de la visite de l'empereur au chancelier. Elle prouve que le chancelier est plus puissant que jamais et qu'il sera, comme par le passé, le maître absolu de la politique intérieure et extérieure de l'Allemagne. »

#### Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 1<sup>er</sup> août, 12 h. 25 soir.

Le procès intenté par M. Dufeuille au préfet de police pour la saisie de la lettre du Comte de Paris est venu aujourd'hui en première chambre. Le ministère public a soutenu le déclinatoire d'incompétence du préfet de police.

M. le général Boulanger a lu aujourd'hui au comité de la rue de Sèze un long manifesté qu'il a adressé aux électeurs départementaux où sa candidature est posée.

Le Pape se porte très bien, quoique légèrement mélancolique. Les médecins lui ont défendu de se promener dans les jardins du Vatican après le coucher du soleil.

#### ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

P. ANDRIEUX, Successeur.

#### LESSIVE PHÉNIX

Indispensable dans tous les ménages.

Le paquet de 1 kilog., 0 fr. 40

#### LIBRAIRIE

DU

MAGASIN PITTORESQUE

A Paris, 29, quai des Grands-Augustins.

Recommandé à MM. les Maires et Instituteurs comme Livres de prix :

Les Nouvelles Lectures de familles,

Un vol. gr. in-8°, près de 400 pages, plus de 200 gravures dues aux meilleurs artistes, 0,30 de haut sur 0,27 de large, cartonné, toile rouge, richement doré.

Prix, à Paris, exclusivement réservé à l'Instruction publique, correspondance directe : — 5 fr. 50.

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

